

L'enjeu salarial est majeur parce qu'il concerne à la fois les agent-es publics et l'avenir même des services publics. Les agent-es publics voient depuis des années leur rémunération baisser. Face à une inflation forte le gouvernement n'a jamais répondu de façon correcte aux enjeux salariaux.

Ces dernières années, l'inflation a pu atteindre un niveau à deux chiffres sur les produits alimentaires. Cela pénalise davantage les plus bas salaires qui représentent 45% des rémunérations des agent-es des 3 versants de la fonction publique (Territoriale-Hospitalière-Etat). Cette inflation touche aussi plus fortement les femmes. Ce sont elles qui subissent majoritairement les temps partiels subis.

Inflation 2023: 5.8%

Inflation 2022: 5.2%

Inflation 2021: 1.6%

2023: +1.5% d'augmentation et 5 points d'indice supplémentaires

2022: +3.5% d'augmentation

Entre 2001 et 2011: privé 4.9% d'augmentation, 2.1% dans le public

Les indispensables revalorisations du SMIC entraînent l'ajout de maigres points d'indice sur les débuts de grille (en particulier des catégories C et B) et génèrent des **tassements de grilles** entre le premier et le dernier échelon. Ainsi la rémunération de plus d'un million d'agent-es publics tourne autour du SMIC.

La **rémunération des contractuel·les** (22% des effectifs de la fonction publique) est aussi un problème majeur: ils/elles cumulent souvent bas salaires et précarité, dans une période où leur nombre augmente de façon importante depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019. La titularisation massive des contractuel·les est une priorité.

Quelles réponses du gouvernement?



Bien entendu, les ministres n'hésitent pas à donner quelques **mesures sectorielles**, parcellaires et injustes, dans la logique du "travailler plus pour gagner plus". C'est le cas par exemple du PACTE dans l'Education nationale.

C'est désormais quasi officiel 2024 serait une année blanche pour les salaires, sans aucune mesure pour les agent-es publics. Le satisfecit du ministre est inaudible quand il se congratule d'avoir donné plus que tous les autres ministres, et parle de 6 milliards d'euros sur la table.

On assiste au même tour de « passe-passe » de Stanislas Guérini que celui d'Amélie de Montchalin auparavant, en recyclant systématiquement des mesures déjà annoncées. Cela avait été le cas avec les 15€ de la PSC dans la FPE. C'est désormais le cas avec les 5 points d'indice supplémentaires de janvier 2024... annoncés comme la mesure de 2023 et à nouveau comme celle de 2024.

L'implacable réalité sera bien: 0 euro supplémentaires pour les agent-es en 2024!

Mail: contactfp@solidaires.org Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)

Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)

L'excuse tant répétée de l'austérité budgétaire est caduque:

De l'argent il y en a s'il on prend la peine d'aller le chercher là où il est, notamment en luttant efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale.

Par ailleurs, les agent·es publics, faut-il le rappeler, ne sont pas un coût pour la société mais une richesse. Les agent·es publics et les services publics sont facteurs de cohésion sociale et de réduction des inégalités. C'est bien elles et eux qui étaient notamment les premier·es de corvée pendant la pandémie. Ceux et celles que l'on a remercié et à qui l'on dit aujourd'hui qu'il n'y a pas d'argent pour reconnaître le travail qu'ils et elles accomplissent au quotidien dans des conditions qui continuent de se dégrader.



Plutôt qu'augmenter les salaires, le gouvernement veut des salaires à la tête du client.

Les pistes du ministre dans un projet de loi à venir, aux contours encore flous, sont la rémunération au mérite et l'individualisation de la rémunération. Ces principes vont à l'encontre même de la notion de services publics. Pour exercer leurs missions avec équité les agent·es doivent être protégé·es des pressions des pouvoirs publics et de leur hiérarchie. La **rémunération au mérite** casse cette position de neutralité en mettant les agent·es sous d'autres pressions que celle d'assurer leurs missions auprès des usager·ères.

Négocier... mais quoi?

Le ministre met en ligne de mire une discussion sur le cadre de futures négociations annuelles obligatoires salariales, comme il en existe déjà dans le secteur privé. Au mieux, elles débiteront en 2025, peut-être plus tard. Et dans tous les cas, c'est bien le montant de ce qu'il y aura à partager qui importe. A quoi bon des négociations annuelles si il n'y a rien à négocier?

Les revendications de Solidaires:

Revalorisation du point d'indice et rattrapage des pertes intervenues

Attribution de 85 points supplémentaires pour tous·tes

Indexation de la valeur du point sur l'inflation

Reconnaissance des qualifications à leur juste niveau

Revoir les grilles et carrières féminisées

Déclinaison de ces revendications pour les contractuel·les

Mail: contactfp@solidaires.org Facebook: [@SolidairesFonctionPublique](https://www.facebook.com/SolidairesFonctionPublique)

Twitter: [@SolidairesFP](https://twitter.com/SolidairesFP)